CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE MARTINIQUE

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'ASSISTANT TERRITORIAL QUALIFIE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLITHEQUES PRINCIPAL DE 2ème CLASSE, SESSION 2022

Mardi 24 mai 2022

EPREUVE DE 3 à 5 QUESTIONS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Un questionnaire de 3 à 5 questions destiné à vérifier les connaissances du candidat dans la spécialité choisie au moment de l'inscription.
Durée : 3 heures Coefficient : 1

SPECIALITE : MUSEE

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ✓ Vous ne devez faire apparaître dans votre copie aucun signe distinctif tels que : paraphe, signature, initiales, numéro de convocation, votre nom ou nom fictif, nom de votre collectivité employeur, commune où vous résidez ou composez.
- ✓ Seul l'usage d'un stylo non effaçable à encre noire ou bleue est autorisé (bille ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ✓ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 2 pages, y compris celle-ci.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.

Question 1 (8 points)

Le projet scientifique et culturel du musée : enjeux, méthodologie et évaluation.

Question 2 (4 points)

L'accueil du public touristique international dans les musées.

Question 3 (4 points)

Conservation et valorisation des collections textiles.

Question 4 (4 points)

La dation.